Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-200038990-20260210-0269TOUR-DE

DELIBERATION N 2026/029/JeM

Communauté de communes Saint-Méen Montauban

Manoir de la Ville Cotterel
46 rue de saint Malo - BP 26042
35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 10 FEVRIER 2026

Le dix février deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil de la communauté de communes Saint-Méen Montauban s'est réuni en séance ordinaire à Montauban-de-Bretagne, Manoir de la Ville Cotterel, salle de réunion plénière, sous la présidence de Philippe CHEVREL, Président, après avoir été convoqué, conformément à l'article L 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Date d'envoi de la convocation : 03/02/2026

Secrétaire de séance : Yvane POCHON

Membres en exercice : 41
Nombre de présents : 29
Nombre de votants :34
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre d'excusés : 5
Nombre d'absents : 7

PRESENTS
BLERUAIS : LECOMTE Maryse **BOISGERVILLY** : PIEDVACHE Bernard, ROUSSIN Sylvie **GAEL** : LEVREL Denis, COLLIAUX Valérie **IRODOUER** : **LA CHAPELLE DU LOU DU LAC** : BOUILLET Isabelle **LANDUJAN** : HENRY Serge (arrivée vers 20h20) **LE CROUAIS** : CHICOINE Daniel **MÉDRÉAC** : COLLET Serge, ROUAULT Delphine **MONTAUBAN-DE-BRETAGNE** : JALU Serge, GUEE Madeleine, DESPRES Joseph, Thierry VERNEY **MUEL** : CHENAIS Patrick **QUEDILLAC** : PEILA-BINET Carine, LORAND Hubert **ST MALON SUR MEL** : LE METAYER Gilles **ST MAUGAN** : BONNIN Etienne **ST MEEN-LE-GRAND** : CHEVREL Philippe, GUITTON Pierre, GLOTIN Michel, FLEURY Laurence, CARISSAN Philippe **ST ONEN LA CHAPELLE** : BOHANNE Jean-François, LAYEC Marianne **ST PERN** : FRENOY Marie-Hélène, TESSIER Philippe **ST UNIAC** : PASSILLY Karine
EXCUSES
Patrick HERVIOU, LE FUR Christine, LE BIAVAN Rolland, DIVET Anne, LELU Annette
ABSENTS
BUISSON Alain, TEXIER Frédéric, PEZZOLA Marie-Laure, SAUDRAIS Vanessa, BRICHE Fabien, URVOY Karine, MORICE Anne-Marie
POUVOIRS
Patrick HERVIOU à BOUILLET Isabelle, LE FUR Christine à GUEE Madeleine, LE BIAVAN Rolland à JALU Serge, DIVET Anne à GLOTIN Michel, LELU Annette à GUITTON Pierre

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-200038990-20260210-0269TOUR-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 FEVRIER 2026	DELIBERATION N°2026/029/JeM

TOURISME	Rapporteur : Gilles LE METAYER

REHABILITATION GARE VELO-RAIL : SCENOGRAPHIE PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5214-16 ;
VU les statuts de la Communauté de communes et notamment ses compétences en matière de promotion du tourisme, et d'aménagement, de gestion, d'entretien et d'animation des équipements touristiques suivants : Gare vélorail de Médréac et musée de la Forge à St-Malon-sur-Mel ;
VU les missions déléguées à la SPL Tourisme Saint-Méen Montauban par voie de conventions d'objectifs (mission office de tourisme) et d'exploitation (gare vélorail et musée de la Forge) ;
VU la délibération du 19/06/2024 du conseil syndical de la Destination Brocéliande validant la demande de subvention au titre du dispositif Tourisme : identités et transitions : projet de développement des 10 destinations touristiques pour un montant de 100 000 € maximum ;
VU la délibération n°2024/109/JeM du conseil communautaire du 18/11/2024 approuvant la stratégie de développement touristique 2025-2028 avec notamment le projet de développer un site « phare » à vocation de locomotive touristique, la gare de Médréac ;
VU la délibération n°2024/111/JeM du conseil communautaire du 18/11/2024 approuvant le plan de financement prévisionnel pour la création d'une nouvelle scénographie et sollicitant une subvention auprès du Conseil régional de Bretagne ;
VU la décision n°2025/093/LoG du Bureau communautaire du 24/09/2025 attribuant le marché public de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la gare de Médréac et la création d'une scénographie à Alain Barthe architecture, mandataire d'un groupement ;
VU la délibération n°2025/141/YvP du conseil communautaire du 24/11/2025 approuvant la création d'un comité de pilotage (copil) pour le projet de restructuration du site touristique de la Gare vélorail de Médréac et définissant sa composition et son rôle ;
VU les rapports d'orientations budgétaires 2025 et 2026 ;
VU l'avis favorable du Bureau Communautaire en date du 7 janvier 2026 ;
VU l'avant-projet de la scénographie réalisé par l'agence d'ingénierie culturelle Saga, cotraitant du marché de maîtrise d'œuvre ;
Considérant la nécessité de déposer la demande de subvention sur la scénographie auprès du Conseil régional de Bretagne avant le 20 juin 2026 ;

Monsieur le Vice-président en charge de la culture, du tourisme et du sport, rappelle que les rapports d'orientations 2025 et 2026 prévoient la restructuration du site touristique de la gare vélorail de Médréac.

Il est également rappelé :
- la stratégie de développement touristique de la Communauté de communes, adoptée en novembre 2024, prévoit le développement d'un site « phare » à vocation de locomotive touristique et économique, la gare de Médréac avec notamment la création d'une nouvelle scénographie,
- une subvention d'un montant de 100 000 € a été validée par le Conseil syndical de la Destination Brocéliande pour la création d'une nouvelle scénographie sur le site de la gare vélorail de Médréac, au titre du dispositif Tourisme : « Identités et transitions : projets de développement des 10 destinations touristiques »
- par délibération du 18 novembre 2024, le conseil communautaire a approuvé le plan de financement prévisionnel de la nouvelle scénographie équilibré à hauteur de 247 500 € HT avec un financement du Conseil régional de Bretagne à hauteur de 100 000 €.

Il est précisé que ce projet pourrait également être éligible à une subvention de 75 000 € maximum, au titre du programme européen Leader sur le Pays de Brocéliande (programmation 2023-2027), fiche action n°2 « Soutenir la culture comme vecteur de transitions sociales ».

M. le Vice-président rappelle qu'une maîtrise d'œuvre a été recrutée par décision du bureau communautaire du 12 septembre 2025 et un comité de pilotage a été créé, par délibération du 24 novembre 2025, afin d'assurer le suivi des études et émettre un avis sur les propositions d'aménagement et de scénographie. L'équipe de maîtrise d'œuvre a présenté, lors du copil du 18 décembre 2025, le diagnostic et l'esquisse du projet de réhabilitation de la gare de Médréac. L'agence

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-200038990-20260210-0269TOUR-DE

d'ingénierie culturelle Saga, cotraitant du marché de maîtrise d'œuvre sur la scénographie et muséographie, a développé un avant-projet pour la création d'une scénographie d'exposition avec un budget estimatif.
Intitulé « Scénographie d'un parcours d'exposition immersif et mémoriel en la Gare de Médréac », cet avant-projet est présenté aux élus communautaires.

Sur une surface d'environ 100 m², la scénographie d'exposition est composée de plusieurs espaces successifs comprenant : un espace d'attente pour introduction à l'exposition, une salle immersive avec vidéo-projection et design sonore, une régie technique, un couloir immersif introduction à l'exposition, un espace d'exposition sur les fonctionnements et aménagements d'une gare rurale des années 40 avec une zone d'attente reconstituée et un guichet symbolique, et enfin, un espace d'exposition avec un focus sur l'histoire de la gare de Médréac et sa dimension sociétale.
Le chiffrage estimatif du maître d'œuvre est d'un montant de 247 490 € HT.

Scénographie gare de Médréac - Plan de financement prévisionnel				
Dépenses prévisionnelles	**Montant HT**	**Recettes prévisionnelles**	**Montant**	**%**
Maîtrise d'œuvre scénographe-muséographe	28 915 €	Région Bretagne Tourisme : « Identités et transitions »	100 000 €	40,41 %
Suivi de dossier / Contenus scénographiques / Traductions	37 300 €	Région Bretagne Fonds européens Leader (Feader)	75 000 €	30,30 %
Salle immersive et sa régie technique *(équipements matériels techniques)*	38 680 €	Autofinancement Communauté de communes	72 490 €	29,29 %
Scénographie / Mobiliers Décors Impressions	98 725 €			
Mise en place technique de la scénographie	29 870 €			
Écotaxe / Recyclage / Gestion des déchets (1%)	2 000 €			
Assurance (participation) (1%)	2 000 €			
Marge d'ajustement au fil du travail à venir et selon la muséographie arrêtée	10 000 €			
Total	**247 490 €**	**Total**	**247 490 €**	**100 %**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE l'avant-projet de la scénographie annexé à la présente délibération ainsi que la projection budgétaire ;**
- **APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération ;**
- **SOLLICITE une subvention à hauteur de 100 000 € auprès du Conseil régional de Bretagne au titre du dispositif Tourisme : « Identités et transitions : projets de développement des 10 destinations touristiques » ;**
- **SOLLICITE une subvention à hauteur de 75 000 € au titre des fonds Leader auprès du Conseil régional de Bretagne au titre de la fiche action 2 « Soutenir la culture comme vecteur de transitions sociales » ;**
- **AUTORISE le Président à solliciter d'autres financeurs au titre de ce projet ;**

Secrétaire de séance,
POCHON Yvane

Président,
CHEVREL Philippe

Signé par : Philippe CHEVREL
Date : 11/02/2026
Qualité : PRESIDENT